Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 027-212706295-20261110-MA_DEL_2026_082-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : **19**
En exercice : **19**
Qui ont pris part à la délibération : **17**
Dont pouvoirs : **2**

Date de la convocation : **04/11/2026**
Date d'affichage : **17/11/2026**

L'an **deux mil vingt six, le dix novembre**, à **20h30**, le Conseil Municipal de la commune **de THIBERVILLE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine PHILIPPE, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Hélène RICHARD LECUYER, Mme Sandrine HUSSON, Mme Natasa MASSONI.

Étaient absents non excusés : Mme Jessica VICO.

Procurations : Mme Hélène RICHARD LECUYER en faveur de M. Michel BREQUIGNY, Mme Natasa MASSONI en faveur de M. Guy PARIS.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Véronique CAREL.

OBJET : Changement de dénomination : Hameau le Petit Malheur

Monsieur le Maire expose au Conseil la demande d'un habitant du Petit Malheur qui désire modifier le nom du Hameau le Petit Malheur car il l'estime inconvenant.

Monsieur le Maire rappelle aux membres qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, (par 17 Voix Pour) décide :

- de renommer le Hameau du Petit Malheur en Hameau le Ruisselet ,
- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 17/11/2026

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, Mme Véronique CAREL.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

MAIRIE DE THIBERVILLE 27290 THIBERVILLE

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 027-212706295-20261110-MA_DEL_2026_082-DE